



Lettre d'Information Communale 2016/17

Edition $N^{\circ}3$ – Juin 2017

2 Place de l'Eglise Le Bourg 15100 SAINT GEORGES

Téléphone: 04.71.60.09.91 Télécopie: 04.71.73.02.67

Mail: mairie-stgeorges@orange.fr Site internet: www.stgeorges15.fr



SOMMAIRE

	þage
Edito du maire	3
Etat civil 2016	4
 Informations utiles et services de proximité 	5-6
Conseil pour éviter les cambriolages	
 Nouveauté sur la délivrance de la carte nationale d'identité 	
Gestion des déchets	
Réglementation sur les plantations et sur l'écobuage	
DOSSIERS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX	
■ Tarifs de la commune	11
■ Comptes administratifs 2016	12-13
Dossiers de la commune	
■ Travaux réalisés	15-16
Lotissement Les Fontilles	17
■ Nouvelle intercommunalité au 01/01/2017	18
VIE ET EVENEMENTS LOCAUX	
■ Actualités 2016/17	19-24
■ Evènements à venir	
■ Hommage à Mr Roger PARAN	
■ Clin d'œil : Le Bout du Monde – Le Pirou	

Rédaction : Municipalité de St Georges - Photos : Mairie de St-Georges, associations et journaux locaux Maquette et mise en page : Mairie de St Georges - Impression : imprimerie La Dépêche Bulletin imprimé à 800 exemplaires

Edito:

Le mot du Maire:



Une nouvelle année comptable vient de s'écouler, en effet c'est au printemps que nous faisons état de nos budgets : le compte administratif résume et valide les dépenses de l'exercice passé (2016 au 31/12) et le budget primitif engage les dépenses et recettes pour 2017 déterminant ainsi les programmes d'actions (de fonctionnement et d'investissement).

2016 a vu réaliser un nouvel éclairage au stade municipal ; dans les villages, le remplacement de toutes nos anciennes lampes par des lampes à led (nouvelles technologies plus économes et avec un meilleur rendement),

la construction d'un local associatif à proximité du garage communal. Un poste budgétaire important reste l'entretien de la voirie, nous disposons de 39 kilomètres de routes communales et autant de chemins ruraux.

Sur le plan intercommunal, beaucoup d'évolution dans l'organisation avec le rapprochement des communautés de communes de St-Flour-Margeride, de Planèze, du Pays de Pierrefort et de Caldaguès-Aubrac. La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale) est passée par là. Vous en trouverez le détail dans le nouveau COM'actu qui vient de paraître (édité par la nouvelle communauté de communes).

Demain, le champ d'action des services va se banaliser où que l'on soit domicilié : de la Margeride à l'Aubrac en passant par la Planèze, Pierrefort, Neuvéglise, que ce soit sur le plan des services de santé, des transports, de la gestion des déchets ménagers ou encore de la gestion de l'urbanisme ou de la scolarité de nos enfants sans oublier l'hébergement de nos anciens.

Côté commune de Saint-Georges, encore une fois, je tiens à saluer le travail réalisé par les bénévoles de nos 10 associations qui insufflent une dynamique que beaucoup nous envient, que ce soit les associations sportives, les chasseurs, le club des ainés, celles qui organisent des animations, des commémorations..., qui savent se regrouper et se réunir pour partager quelques bons moments autour d'un repas ou de la traditionnelle potée.

Début 2017, a vu disparaître notre ami Roger PARAN, ancien maire qui a donné 42 ans de son existence à la vie de notre commune. Une rubrique lui est consacrée.

C'est avec un plaisir renouvelé que nous vous adressons ce bulletin qui a pour objectif de vous informer sur les actions communales (vous n'y trouverez que les principales) et vous transmettre les adresses et coordonnées de nos services de proximité.

Bonne lecture.

Jean Jacques MONLOUBOU







Etat Civil 2016 de la commune

8 Naissances: 4 filles et 4 garçons

- 03 mars 2016 : Léa DANGUY de Jérôme DANGUY et Audrey BONNEFOY domiciliés au Bourg
- 28 mars 2016 : Jules PANTEL de Stéphane PANTEL et Mylène COMBE domiciliés au Vernet
- 07 avril 2016 : **Kenny FOURGOUX** de Grégory FOURGOUX et Marie BONNET domiciliés au Pirou
- 17 avril 2016 : Matthis VÉDRINES de Dominique VEDRINES et Sandy ALBISSON domiciliés à Grizols
- 23 mai 2016 : Candice MALLET de Franck MALLET et Laurence BERTHUIT domiciliés au Bourg
- 23 septembre 2016 : Charline LAUDE de Adrien LAUDE et Faustine CHEVALIER domiciliés à Combechalde
- 10 octobre 2016 : Esteban RIGAL de Julien RIGAL et Cindy MONTEIL domiciliés au Cristau
- 23 décembre 2016 : Charlie COMBES de Pierre COMBES et Isabelle PAYRET domiciliés au Crozatier

Bienvenue à tous et toutes nos félicitations aux heureux parents



5 Mariages:

- 13 février 2016 : Jean QUEFFÉLEC et Michelle MIZOULES du Bourg
- 16 juillet 2016 : Stéphane PANTEL et Mylène COMBE du Vernet
- 23 juillet 2016 : Thomas HUGON de Clavières et Virginie BESSE de Soubizergues
- 06 août 2016 : Christophe DECHAMBRE et Valérie FONTÈS du Puech de lourde
- 20 août 2016 : Thierry TROUSSELIER et Karine GILBERT du Puech de Jourde

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

10 Décès:

- 10 janvier 2016 : Paul ESTÈVES de La Valette
- 28 février 2016 : Daniel ROZIÈRE de Roche-Grande
- 23 mars 2016 : Marie TUFFÉRY née BRUN du Crozatier
 - 25 avril 2016 : Georgette TRANCHER du Crozatier
 - 07 juillet 2016 : Pierre PRAT des Lattes (Brons)
 - 20 juillet 2016 : André BOYER de Saint-Michel
- 16 octobre 2016 : Marie-Rose RÉOL née ANTONY de Soubizergues
 - 06 novembre 2016 : Yvonne CHARLES née JOUVE de Grizols
 - 07 décembre 2016 : Roger BRUGEROLLE du Pirou
- 31 décembre 2016 : Odette PROTET née PIGNOL du Moulin des Fabres

Avec nos plus sincères condoléances

Après le décès de notre doyenne **Yvonne Charles de Grisols** à l'âge de 101 ans à l'automne 2016, au 1^{er} janvier 2017, **nos doyens sont Mme Georgette Farges de Rayrolles 95 ans et Mr Jacques Vidal du Pirou 91 ans.**

DEMOGRAPHIE 2016



7 820 966 personnes habitent en Auvergne Rhône Alpes dont 1 360 461 en Auvergne, soit 17 %. Le Cantal est le département le moins peuplé et aussi le seul qui perd des habitants. Malgré les efforts des élus pour

rendre les territoires attractifs, en 15 ans la population cantalienne est passée de 150 778 habitants en 1999 à 146 618 (-4 160) en 2014. Néanmoins le solde migratoire est positif avec + 0.2 % (le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire est supérieur au nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année).

Et, malgré une baisse sensible à Saint-Flour (moins 150 habitants), ce sont les communes limitrophes dont la commune de Saint-Georges et celle d'Anglards qui voient leur population augmenter. Ce sont les 2 seules communes du Canton dont la population progresse et dépasse leur maximum depuis 1900. Au 1^{er} janvier 2017: la commune de St-Georges compte 1 164 habitants, soit une hausse de 25 %

depuis l'an 2000.

Informations utiles Les services publics et de proximité

Secrétariat de Mairie de Saint-Georges

Horaires d'ouverture au public

9 h -12 h / 13 h 30 -19 h Lundi:

Mardi - Jeudi - Vendredi :

9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h

Mercredi - Samedi : 9 h - 12 h

2 Place de l'Eglise Le Bourg 15100 St-Georges

Téléphone: 04.71.60.09.91

Mail: mairie-stgeorges@orange.fr



Permanence du Maire et des Adjoints : lundis de 18 h à 20 h ou sur rendez-vous.





Village d'entreprises ZA du Rozier-Coren 15100 SAINT-**FLOUR**

Téléphone: 04 71 60 56 80 Fax: 04 71 60 43 07 Courriel: contact@ccpsf.fr

Numéros utiles des services de proximité (St-Flour)

Gendarmerie 04 71 60 11 22 Centre hospitalier 04 71 60 64 64 Pôle santé 04 71 60 05 05 06 83 71 58 90 Pharmacie de garde

Clinique vétérinaire

04 71 60 12 32









Toutes urgences

Transport scolaire:



Renseignements Christelle ROUSSEAU : Tel : **04 71 23 23 54**

- Ramassage scolaire primaire et secondaire en direction de St-Flour.
- Gratuité pour les élèves du primaire.

Transport à la demande



Réservation au 04 71 60 71 72

Vos déplacements depuis votre domicile jusqu'à Saint-Flour. 4 € le trajet par personne (quelle que soit la distance pour une équité territoriale), 7 € l'allerretour

Gratuit pour les enfants de – de 5 ans.

Le TAD'I fonctionne comme un transport public collectif. Selon les réservations, un même trajet peut regrouper plusieurs usagers. Le trajet depuis votre domicile jusqu'à Saint-Flour n'excède pas 45 minutes.

Activités extra-scolaires

- Centre de Loisirs du Pays de Saint-Flour Margeride OMJS
- 10, av de Besserette 15100 Saint-Flour Tél : 04 71 73 83 66 –
- Mail: alshpaysdesaintflour@gmail.com

12 assistantes maternelles et nourrices agréés résidant sur la commune

• consultable en Mairie ou sur le site Internet (www.stgeorges15.fr)

Pole Territoriale de Santé du Pays de St-Flour :

2 ter avenue du docteur Mallet 15100 St-Flour

Médecins généralistes conventionnés : 04 71 60 05 05

- Docteur Faure 34 pl de la Liberté 04 71 20 87 82
- Radiologie (échographie, sénologie, scanner, IRM) 04 71 60 86 04
- Rhumatologie, spécialiste des os et des articulations: 04 71 60 32 41
- Pédiatrie : 04 71 60 30 19
- Ophtalmologie: -
- Oto-Rhino-Laryngologie: **04 71 50 01 30**
- Dermatologue: 04 73 89 13 98
 Orthoptiste: 04 71 60 39 90
 Psychologue: 06 10 79 03 83
 Diététicienne: 06 32 95 36 66

Service de soins infirmiers

Liste des infirmières à domicile consultable en Mairie ou sur le site Internet (www.stgeorges15.fr)

Services aux personnes âgées :



<u>Prestations</u>: Association humanitaire d'entraide sociale - <u>Services à domicile</u>: Entretien du domicile, Préparation des repas, Repassage, Aide à la toilette, Aide à la mobilité, Aide pour les courses, Aide pour les papiers administratifs, Garde d'enfants

- Aide à Domicile En Milieu Rural (A.D.M.R)
 32 rue Collège, 15100 ST FLOUR
 - Tél: 04 71 60 91 34
- Portage de repas 04 71 60 22 39
- ASED UNA Cantal
- 7 Av de la République, 15100 ST FLOUR Tél-fax: 04 71 60 38 13
- <u>Présence Verte Auvergne</u> 1 rue des Agials, 15100 SAINT FLOUR Tél : 04 71 64 49 72 Le droit d'entrée est pris en charge par Saint-Flour Communauté.

CONSEIL Vous êtes victime ou témoin

A la suite de nombreux cambriolages dans la commune, plusieurs recommandations :

 Sécurisez vos accès, ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée.



- Ne pas cacher ses clés sous le paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur;
- Éviter les signes révélant votre absence
- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence;
- Restez discret sur les réseaux sociaux, n'informez pas de vos absences à des inconnus, ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ...
- Dissimuler, protéger vos objets de valeur, bijoux, liquidités
- Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue nentaire des personnes);

En cas de cambriolages, ne toucher à rien et prévenir les services de gendarmeries

Délivrance des cartes nationales d'identité (CNI)

Depuis le 21 mars 2017, la procédure pour obtenir une carte nationale d'identité (CNI) a évolué.



Dans le Cantal, 9 mairies sont équipées de dispositifs de recueil qui permet d'identifier le demandeur et de prendre les empreintes digitales : Arpajon-sur-Cère, Aurillac, Massiac, Mauriac, Maurs, Murat, Riom-ès-Montagne, Ydes et Saint-Flour :

Mairie de St-Flour : Accueil - Place d'Armes

Tel 04.71.60.61.20:

sans rendez-vous : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Un nouveau service : la pré-demande en ligne

Attention : la pré-demande de CNI ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier : justificatifs d'état-civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

La commune de Saint-Georges n'étant pas équipée de ce dispositif de recueil se voit déchargée de la tâche d'accueil des demandeurs de CNI. Cependant, elle pourra – au moyen d'un ordinateur avec accès Internet – assister les personnes ayant des difficultés d'accès au numérique pour effectuer leur pré-demande de CNI en ligne.

GESTION DES DECHETS: Le tri, un geste simple...

Compétence de la Communauté de Communes : Saint-Flour Communauté, elle prend en charge la collecte, le traitement et la valorisation des déchets sur son territoire. Sur le site des Cramades et selon leur nature les déchets rejoignent le site d'enfouissement ou le centre de tri, gérés par le SYTEC (Syndicat des Territoires de l'Est du Cantal).



Besoin d'un conseil sur le tri : 04 71 60 72 64

Collecte des déchets ménagers

Renseignements au 04 71 60 72 64

Déchetterie des Cramades



ZI la Florizane 15100 SAINT-FLOUR Renseignements: 04 71 60 75 58 Déchetterie PRO 07 76 04 63 68

Vous pouvez déposer: Batteries, pneus, huile de friture, huile de vidange, cartons, journaux, magazines, ferrailles, verre, textiles, chaussures, objets de maroquinerie bois, palettes, déchets verts, encombrants, gravats, piles, équipements électriques (D3E), peinture, solvants et acides

Horaires d'ouverture

• Du 1er mai au 31 octobre : Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h 30 à 11h45 et de 14h00 à 18h15

 Du 1er novembre au 30 avril :
 Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h45 et 14h00 à 17h15

Fermeture le Jeudi

Collecte des déchets verts :

Du 24 avril 2017 au 3 novembre 2017,

les habitants peuvent déposer leurs déchets verts : *tontes, feuilles, tailles, fleurs*

et petits branchages dans une benne située au Crozatier (au Pont de Fer, voie latérale de l'autoroute).



La collecte des déchets plastiques agricoles :

Financée par la collectivité, des points de collecte des bâches d'ensilage, des films



d'enrubannage, des ficelles et filets non recyclables ainsi que des bidons de lessive sont organisés à

Grisols et à Soubisergues une fois par an. Les agriculteurs en sont informés directement.



La destruction par incinération n'est plus autorisée sur le territoire.

Adopter des gestes éco-citoyens pour réduire les déchets à la source

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, car on ne dépense ni énergie ni argent pour l'éliminer!

Au moment de l'achat dans les commerces, il est possible de réduire ses déchets en n'achetant plus de produits avec trop d'emballages, ou en conditionnement individuel.

A la maison, pensez au compostage pour vos déchets de cuisine et de jardin.

Ce sont autant de déchets qui ne seront ainsi plus pris en charge par la collecte, ni en apport volontaire à la déchetterie.







Ces déchets se recyclent

Pensez à les trier



En vrac et sans sac dans le bac jaune



Dans le sac transparent



Bouteilles, bidons, flacons en plastique



Boîtes, bidons, canettes, barquettes, aérosols métalliques



Briques alimentaires







UNIQUEMENT!

Pots, bocaux, bouteilles en verre sans les couvercles ni les bouchons

Syndicat des Territoires de l'Est Cantal Service Environnement des Cramades Z.A. de la Florizane - 15100 Saint-Flour

Un doute? Une question? 04 71 60 72 64

www.serviceenvironnementdescramades.fr et notre page SYTEC sur facebook



Ces déchets ne vont pas au tri sélectif



A jeter dans le sac d'ordures ménagères









Petits emballages en plastique

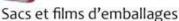




Barquettes en plastique ou en polystyrène















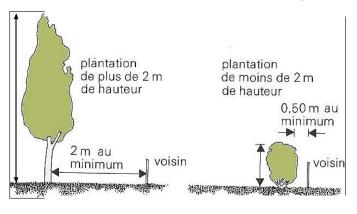
Règlementation sur les plantations

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance et d'entretien des plantations sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin et des routes.

Pour éviter les conflits de voisinage, le Code civil impose certaines règles concernant la hauteur des arbustes, arbres et haies séparatives. L'objectif est d'éviter de faire de l'ombre au voisin ou qu'il ait à ramasser les feuilles et fruits tombés de l'arbre dans son jardin, d'endommager la clôture...



L'article 671 du Code civil fixe les règles suivantes.



Cette distance est de :

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres;
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres

Règlementation sur l'ECOBUAGE

L'écobuage : Technique agricole ancestrale aussi appelée "Débroussaillement par le feu", consiste à arracher la végétation et la couche superficielle de l'humus, d'incinérer ces éléments en petits tas, puis d'épandre les cendres sur le terrain afin de l'enrichir en éléments nutritifs.

La pratique de l'écobuage, qui présente des risques pour la sécurité des personnes et des biens, est réglementée.

A ce titre, il est interdit sur l'ensemble du département du Cantal, entre le 1er janvier et le 30 avril de procéder, sans autorisation, à un écobuage ou à une incinération de végétaux sur pied. La demande préalable doit être déposée auprès de la mairie du lieu de situation des terrains concernés.

Du 15 juin au 15 août, il est interdit d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 m des bois, forêts et plantations. Enfin, l'écobuage et l'incinération de végétaux sur pied sont

également interdits à moins de 400 m des bois, forêts, landes et plantations.

LES REGLES DE SECURITE A RESPECTER:

- prévenir la mairie 48 heures à l'avance du jour de l'opération,
- informer deux à quatre heures avant le début et à la fin de l'opération de brûlage, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'heure exacte de début. (N° Téléphone : 04.71.45.58.65)

Chaque opération doit être terminée avant le coucher du soleil.



Tarifs de la commune 2017

Tarif de location de la salle polyvalente



Pour les habitants de la commune :

2 jours max. : 200 € – Mariage : 250 € 1/2 journée, soirée jeunes, apéritif : 80 €

Pour les usagers extérieurs de la commune :

2 jours max. : 300 € – Mariage : 400 €. 1/2 journée ou apéritif : 150 €

Gratuite pour les associations de la commune

Des travaux de mise aux normes électriques et acoustiques vont être réalisés, notamment la mise en place d'un limitateur acoustique de bruit avec avertissement de coupure équipé d'un gyrophare (opérationnel depuis le 1^{er} juin 2017).

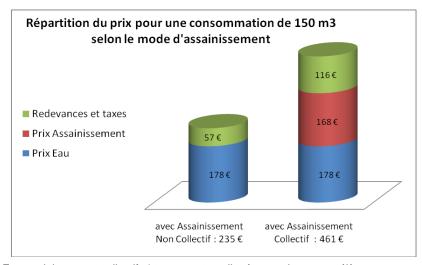
Tarif de l'eau

Service Assainissement collectif :

Abonnement 55 € + 0.65 € le m3

Service de l'Eau:

Abonnement 35 € + 0.95 € le m3 (<à 300 m3) ou 0.90€ (>à 300 m3)



En assainissement collectif, 4 taxes sont appliquées : redevance prélèvement, pollution, collecte, et traitement des boues

En assainissement non collectif, 2 taxes : redevance prélèvement et pollution



Columbarium

Urne 2 cases : 400 € Urne 4 cases : 600 €

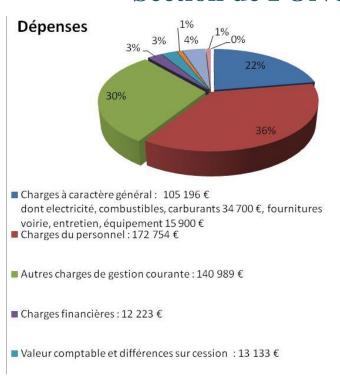
Durée: 50 ans

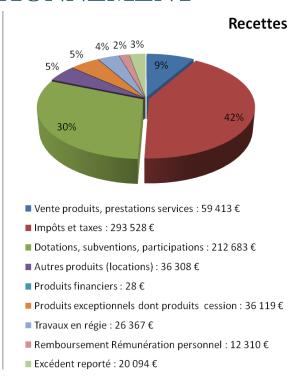


Compte administratif 2016 Budget général

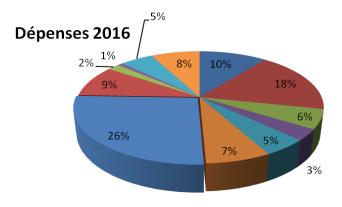
Avec un Résultat définitif positif de 88 908 €

Section de FONCTIONNEMENT





Section INVESTISSEMENT





■ Emprunts et dettes assimilés : 44 829 €

■ Panneaux signalétiques : 14 080 €

■ Aménagement Voiries: 7 933 €

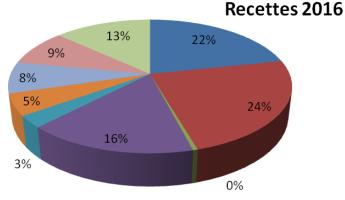
■ Electrification villages: 12 362 € (2017: 18 550 €)

■ Partie Eclairage stade : 17 966 € (cout total 37 335 €)

■ Local associatif: 65 797 €

■ Achats Véhicule : 12 000 €- Terrains et matériel : 7 875 €

■ Remise état chemin du Pirou : 4 573 €



■ FCTVA - Taxe d'aménagement : 32 222 €

■ Excédent de fonctionnement : 35 400 €

■ Subvention panneaux: 666 €

■ Subvention Travaux Le vernet : 24 254 €

■ Amortissements: 4 279 €

■ Subvention Eclairage Stade: 7 750 €

■ Subvention local: 11 289 €(Reste à recevoir 4 870 €)

■ Opération d'ordre : 13 133 €

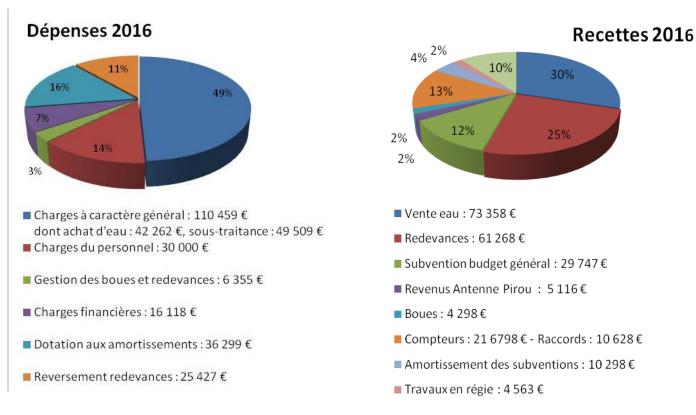
Vente terrains Cousergues : 19 664 € (2017 : 28 000 €)

	Taux 2017 (identiques à 2016)
Taxe d'habitation	8.38 %
Taxe foncière (bâti)	13.67 %
Taxe foncière (non bâti)	82.73 %

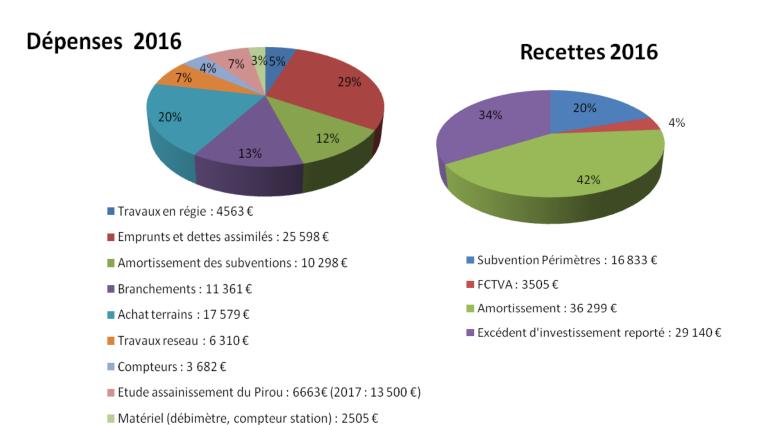
Compte administratif 2016 Eau et assainissement

Avec un Résultat définitif positif de 17 580 €

Section de FONCTIONNEMENT



Section INVESTISSEMENT



Dossiers de la commune 2016 / 2017







Achat d'un nouveau camion



URBANISME

- > 56 certificats d'urbanisme
- > 17 permis de construire
- 23 déclarations préalables de travaux

ont été traités en 2016

653 numéros et

76 dénominations de rues

ont été installés dans les hameaux et villages de la commune, par les agents communaux : Jean-David et Patrice.



Au moment des fêtes de Noël,
les élus et les membres du CCAS ont
distribué **166 colis** aux habitants
de plus de 70 ans avec un accueil
chaleureux de nos ainés.

Au quotidien, vous pouvez consulter l'actualité de la commune et l'ensemble des comptes rendus du conseil municipal, sur le site à l'adresse suivante : www.saintgeorges15.fr

Travaux de la commune 2016 / 2017

*Eclairage du stade de football



Un éclairage homologué a été installé depuis la rentrée 2016, afin de satisfaire aux demandes de la FFF pour organiser les matchs le soir. 3 équipes séniors évoluent dans les différents championnats dont une équipe féminine.

Des cages de foot ont été également acquises pour les entrainements de l'école de foot.

A la rentrée 2017, une école de foot devrait ouvrir, depuis mai, des journées découvertes sont organisées.



PLUS D'INFORMATIONS AU
06 48 45 21 38 ∞ 06 32 63 49 30
ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK:
LES COUZ'S

Les anciens éclairages du stade ont été cédés au Rugby Club et au Moto Club.

*Construction d'un local associatif

Attenant du bâtiment communal, les travaux débutés en Février 2016, se sont achevés en novembre 2016. Depuis l'automne 2016, ce local est mis à disposition d'une association communale.



*Réalisation des peintures au sol et de nouveaux balisages; *Installation de nouveaux panneaux de signalisation:

Limitation de vitesse dans les entrées des hameaux, attention aux enfants, des « céder le passage » ...



*Remise à niveau de l'éclairage :

Remplacement de lampes par la pose d'ampoules à Led dans les villages qui a permis de réduire la consommation et harmoniser la couleur des ampoules.

Quelques points sont à rajouter qui nécessitent des extensions de réseaux et de voiries qui seront effectuées en 2017/2018.



* Réaménagements de chemins et

routes

A Cousergues, Laveissière et au Pirou.

En 2017, la réfection des chemins à St-Michel, la route de Salcrus sont programmés. Les abords de l'école du



Vernet, le chemin de La Valette, un accotement au Pont des Fabres, vont être réalisés par les équipes de la communauté

de communes.

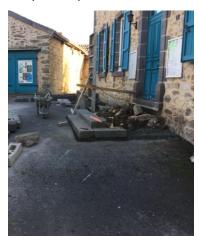




(suite) Travaux de la commune 2016 /17

* Mise aux normes des bâtiments communaux concernant l'accessibilité

En ce début d'année 2017, les travaux à la Mairie concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.) ont été réalisés.







Prochainement, ce sera l'entrée de l'église et les autres bâtiments qui reçoivent du public en fonction des normes.

* L'aménagement d'une liaison douce sous la maîtrise d'ouvrage intercommunale



Débuté en Février 2017, entre Bellevue et le Crozatier, cet aménagement s'inscrit dans le programme d'entrée de ville. Le cheminement d'une longueur de 1,3 km sera végétalisé et des protections en bois seront installées dans un souci de respect de l'environnement. Un îlot central sera créé, interdisant ainsi tout dépassement, et un passage piéton ultra sécurisé sera aménagé en traversée de la route, avec des éclairages LED en bas et en haut, et une vitesse limitée.

Ce cheminement sera réservé aux piétons, cyclistes qui pourront à partir de là, s'orienter vers les villages voisins et les sentiers de randonnées ouverts sur le territoire communal. Il permettra de lier la ville basse de Saint-Flour à la zone de Crozatier, comme celui qui relie la ville haute à la zone de Montplain.







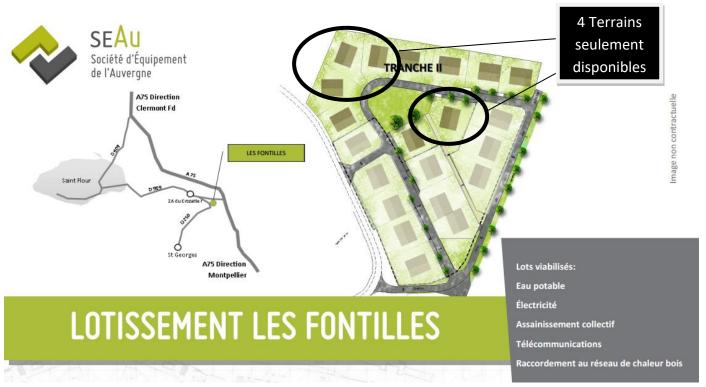
En 2017, les principales dépenses de la commune seront affectées entre autres à la réfection des peintures des châteaux d'eau, à des travaux de déplacements de conduite d'eau, à la chasse aux infiltrations d'eaux pluviales, à des travaux de voiries, à l'installation d'une aire de jeux au Lotisssement les Fontilles, au rafraichissement des bâtiments communaux.

Le lotissement Les Fontilles a été créé sur la Commune de SAINT-GEORGES en mars 2006. Ce lotissement est situé au nord-est du Bourg de SAINT-GEORGES, au Crozatier. Il est raccordé au réseau chaleur bois qui dessert l'ensemble des lots.

Vous cherchez un terrain constructible ? Lancez-vous et faites construire votre maison à SAINT-GEORGES







Au 31/12/2015: 15 terrains sont vendus sur 21. En 2016, 2 lots ont été acquis.

Le prix actuel (voté en 2017) est de 39.50 € le m2 avec le raccordement au réseau à la chaleur bois. La consommation moyenne annuelle pour 100 m2 habitables est comprise entre 800 et 1200 €.

Les 4 terrains restant à vendre sont d'une surface de 920 m², 850 m², 876 m², 711 m².

Pour toute information: Mairie 04.71.60.09.91 ou la Société d'Equipement d'Auvergne Tel 04.73.28.69.61

Une nouvelle solidarite territoriale

Saint-flour COMMUNAUTÉ

Au 1er janvier 2017, les Communautés de communes du Pays de Saint-Flour Margeride, de Planèze, de Caldaguès-Aubrac, du Pays de Pierrefort - Neuvéglise

fusionnent pour constituer une seule et unique structure intercommunale, avec son siège fixé à

Saint-Flour: Saint Flour Communauté.





Le projet de territoire 2017 -2019

répond à l'enjeu économique de l'ensemble du territoire et reprend les projets de chaque communauté. Il est bâti dans le respect de la rigueur budgétaire.

Les 7 grands axes arrêtés sont :

- L'accès aux services publics de proximité
- L'amélioration du cadre de vie et l'accueil de nouvelles populations
- Le développement économique et l'emploi
- L'attractivité touristique
- Une approche respectueuse de l'environnement et nos richesses naturelles
- Le développement des actions culturelles
- Le déploiement du numérique

Le nouveau conseil communautaire compte 81 élus, constitué d'un président et 15 vices- présidents :



2 vices- présidents sont issus de Chaudes Aigues et de la Planèze, 3 de Pierrefort-Neuvéglise et 8 de St-Flour-Margeride.

Une conférence des maires, avec l'ensemble des maires se réunira régulièrement pour que toutes les communes soient informées de l'action intercommunale. Pour associer les élus non délégués communautaires, certaines commissions thématiques s'ouvriront à eux. Pour les grandes orientations de l'action

communautaire et sur l'évolution des projets des personnes qualifiées, des acteurs du territoire seront aussi consultés.

Impact financier:

Cette fusion limite l'effet de la baisse des dotations de l'Etat, avec une dotation globale de fonctionnement (DGF) de 1,21 Millions d'€uros. Le Fonds de Péréquation Intercommunal alloué va s'élèver à 781 145 €, soit une bonification de 517 000 €. Sur cette somme, les élus ont fait le choix de reverser 404 273 € aux communes membres. L'harmonisation des taux de fiscalité « ménage » sera lissée sur 12 ans ce qui ne pénalise pas les contribuables (seulement un euro par an pour certains). De plus, la bonne santé financière des 4 communautés de communes avant fusion permet de maîtriser les charges de fonctionnement.

135 agents et un budget proche de 40 millions d'euros.

Des services de proximité répartis sur tout le territoire :

3 antennes territoriales : à Saint-Flour, Chaudes Aigues et Pierrefort, 1 pôle d'activités de pleine nature à Ussel, 2 maisons de service à Ruynes en Margeride et Neuvéglise.

Plus d'infos sur :



ACTUALITES DE LA COMMUNE

Articles de presse à la Une!

Période de Janvier à Mars 2016

11/01/2016



District (15) : ça tourne rond à Saint-Georges

L'association Saint-Georges sports et loisirs est décidément en grande forme.

La section football qui compte trois équipes (deux masculines et une féminine) porte les couleurs de notre commune, tous les dimanches sur les terrains.

Philippe Bouillaguet, champion de France de tir au pistolet et président du club de tir l'Alerte Sanfloraine, a reçu le trophée d'honneur 2015 du sportif cantalien.

10/02/2016



Dix médailles pour les petits iudokas

Performance au CJB 15. Vingt-neuf judokas du CJB 15 se sont retrouvés au bord du tatami, lors d'une compétition départementale à Ytrac.

05/03/2016

Un nouveau pureau pour le comité d'animation

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du comité d'animation, un nouveau bureau a été constitué assurant ainsi la continuité de la potée de Saint-Georges. Le bureau. Président, Alain Andrieux ; vice-présidents, Philippe Bertrand et Didier André...Président d'honneur Jean-Paul

10/03/2016

***TENNIS DE TABLE

Demain vendredi, après deux victoires et une défaite pour les trois premières journées, l'équipe 1 reçoit Lafeuillade AS2 et l'équipe 2 se déplace au TT du pays de Mauriac (2).

15/03/2016



District (15) : aucune défaite pour Saint-Georges

Le championnat de Promotion poule A a vu l'équipe 1 de Saint-Georges recevoir le SC Junhac-Montsalvy (2). Suite à un match des plus sérieux et une grande motivation, les locaux l'ont emporté contre des adversaires qui ont fait montre d'un grand fair-play (4-1, ____

18/01/2016



Les anciens ont partagé la galette

Rois et reines chez les aînés. Après maintes parties de belote, les quarante adhérents du club « Les roseaux du Lander » ont dégusté la galette et le cidre qui l'accompagnait. Six rois et reines ont découvert la fève puis coiffé la couronne.

16/01/2016



Une association pour animer la cité

La toute nouvelle association « Cœur de villages des Haut de l'Ander » a réuni tous ses membres et adhérents pour la dégustation de la galette des Rois.

25/02/2016



Les amateurs de vieux tracteurs s'associent

Suite à une première assemblée générale constitutive, une nouvelle association a vu le jour : « Les tracteurs de la Vallée du Lander ». Lors de cette réunion, à laquelle le maire Jean-Jacques Monloubou, a assisté, les statuts et le règlement intérieur...

14/03/2016



L'atelier taille de l'Ecomusée de Margeride

L'Écomusée de Margeride donne rendez-vous à toutes les personnes souhaitant s'initier ou se perfectionner dans la taille des arbres fruitiers, samedi 19 mars, au Vernet, dans un verger de particulier où seront abordées les différentes techniques de taille.

15/03/2016

COMITÉ FNACA

Le comité Fnaca commémorera le cessez-le-feu en Algérie, dimanche 20 mars, avec une messe à 11 heures suivie d'un dépôt de gerbe à 11 h 30 puis d'un vin d'honneur.

Articles de presse de Mars à Juin 2016 à la Une!



10/04/16 : a eu lieu la 3ème bourse d'échanges de placomusophiles, de capsules de champagne, organisée par l'association de la commune, présidée par Philippe Chapoul

16/04/2016



Les adhérents du club des aînés en réunion

Les adhérents du club des aînés « Les roseaux du Lander » se retrouvent tous les 2 e mardis de chaque mois pour leur réunion mensuelle. Chaque fois, une quarantaine d'adhérents sont présents pour partager ces moments de grande convivialité, jouer à la belote,...

29 /03/2016



Les judokas du CJB 15 en compétition à Ceyrat

Après une participation à l'Open des Volcans (compétition interrégionale) en février, Noémie Tourette, Morgane Delcros et Marius Doillon, du CJB15 se sont présentés à la coupe régionale minimes à Ceyrat (Puy-de-Dôme). Les trois compétiteurs ont représenté le club

20 /04/201



Olivier Villa a enchanté le public

La toute nouvelle association de Saint-Georges « Cœur de villages des Hauts du Lander » avait organisé un concert en invitant l'artiste auteur-compositeur Olivier Villa, dans une salle des fêtes remplie pour l'occasion. _

24 /05/16 Visite du sous-préfet sur la commune

Dans le cadre de la découverte du territoire et de ses habitants. le nouveau sous-préfet l'arrondissement, Serge Delrieu, s'est rendu à Saint-Georges. Après avoir fait un long point sur les en cours dans commune en présence d'élus, des

son château.

mairie, la vallée de la Truyère en amont du site du Bout du Monde, le piton rocheux du bourg mais aussi la zone de Crozatier et le village Palageat face aux remparts de la ville de Saint-Flour et, surtout, le site pittoresque de Varillettes et

20 /05/2016

Le thé dansant est toujours un succès

Le club des aînés a organisé un thé dansant, dimanche dernier, où de nombreux danseurs s'étaient donné rendez-vous. La danse est une excellente thérapie pour les jambes qui manquent parfois de souplesse et d'agilité

adjoints et du maire, une visite a été faite sur le terrain

: la salle polyvalente, les bâtiments et locaux de la

D'autres ont préféré écouter la musique.

31 /05/2016



100e anniversaire de Verdun

Le 100 e anniversaire de la bataille de Verdun a été célébré au monument aux morts, en présence d'un nombreux public.

14 /06 /16 à 6 heures : Cérémonie du souvenir à Soubisergues



Le 14 juin 1944, au petit matin, 25 hommes sont fusillés par les troupes allemandes à Soubizergues. Un épisode tragique, gravé dans la mémoire sanfloraine, et est commémoré chaque année avec une émotion particulière à 6 heures du matin.

21/06/2016



Le village de Grisols a fait la fête

Grisols a accueilli son traditionnel feu de la saint Jean organisé, cette année, par la toute nouvelle association « Cœur de villages des Hauts du Lander ». Plus de 100 personnes sont venues ainsi qu'une autre association y ont participé



Le Feu de la Saint-Jean est organisé dans plusieurs villages : Le Vernet, Le Pirou, au Bourg, Varillettes, Grisols

Articles de presse de l'été 2016

02/07/16: Randonnée des vieux tracteurs



Une trentaine de tracteurs ont sillonné la commune en partant du Bourg, traversant Saint-Michel, Le Pirou, Varillettes, Brons, Le Vernet, Soubisergues, Grisols, Cousergues..., sous la houlette de l'association « Les Tracteurs de la Vallée du l'Ander », organisateur de cette journée qui a connu un grand succès.

14 /07 /16 Un dernier bout de chemin pour accéder au Bout du Monde ...

Après 577 kilomètres à pied, Séverine Faubeau a atteint Le Bout du Monde, à Saint-Georges.

Elle s'était lancée le défi, il y a deux ans de partir de Montigny-lès-Cormeilles (Val d'Oise) pour rejoindre Le Bout du Monde de Saint-Georges, à pied, et a réussi son pari, jeudi 14 juillet. Entourée de quelques courageuses sanfloraines, venues l'accompagner, elle a effectué la dernière étape entre la cité du Vent et Le Bout du Monde.

Arrivée comme prévu au Bout du Monde, Séverine Faubeau a été accueillie par le maire de Saint-Georges, Jean-Jacques Monloubou, et une partie des élus municipaux. L'occasion pour elle de faire part de ses projets : « L'année prochaine, je ferai les étapes que je n'ai pas pu réaliser cette année. Je pousserai mon chemin une nouvelle fois jusqu'au Bout du



Monde. Je souhaite également faire quelque chose avec la Fédération française de randonnée qui m'a soutenue, pour faire connaître le parcours : « Le Bout du Monde est accessible ».

■ 30/07/2016 : Soirée traditionnelle de la potée auvergnate à la salle polyvalente organisée par le comité d'animation

Du 17 juin au 13 novembre 2016



Sur les grilles de La Présentation, une vingtaine de clichés grand-format du photographe auvergnat Ludovic Combe présentait dix artisans d'art : du ferronnier au céramiste en passant par la restauratrice de meubles et le fabricant de parapluie.

Deux artisans et habitants de St-Georges à l'affiche : **Philippe MARLIAT**, ferronnier à Grisols et **Christine BACHELLERIE**, restauratrice de meubles au Bourg. Cette

dernière a également été priméé à Aurillac au salon des métiers d'Art Arthéma. Dans le cadre de sa thématique sur les métiers d'art, le Pays d'art et d'histoire du Pays de St-Flour Margeride a proposé de découvrir son quotidien le 23 octobre dernier. C'est dans des odeurs puissantes de colle chaude, de bois fraîchement scié, d'alcool à vernir ou de cire que les commodes, chaises, armoires, coffres, statues, cadres de tableaux et autres objets retrouvent la beauté d'origine dans le respect des techniques d'autrefois.







Le château de Varillettes abrite désormais un hôtel-restaurant et un jardin médiéval

Offrant un point de vue imprenable sur les monts de la Margeride, le château de Varillettes, construit comme un donjon défensif, est désormais un hôtel-restaurant.



<u>Le 19/08/2016</u>: Les villageois de Flamargues et Grizols se sont mobilisés pour installer une croix restaurée à l'entrée du chemin de Ferrié, à Flamargues.

Après la bénédiction donnée par le prête Jean-Paul ROLLAND, un buffet a été offert à la quarantaine de personnes présentes pour clôturer ce moment de convivialité.

Articles de presse de Septembre à Décembre 2016



3 et 4 septembre 2016

Pour les férus de « vieilles et belles bagnoles » (ou tracteurs), la montée historique de Saint-Georges, au village de Grisols a eu lieu le 1er week end de septembre. Cette deuxième édition, après une première en 2014, a été organisée par l'amicale sportive historique Corrèze-Cantal, et par 3 associations

de St-Georges : Cœur de Village des Hauts l'Ander, les Vieux Tracteurs de la Vallée du l'Ander et le comité d'animation pour la restauration, avec une potée auvergnate le samedi soir.

Ils sont venus de la région mais aussi de la France pour cette course. Sans chronométrage, chacun va à son rythme, l'occasion pour les passionnés de participer à une petite course de côte.

Une vidéo sur FRANCE 3 Auvergne a été diffusée http://france3-regions.francetvinfo.fr/ auvergne/cantal/saint-flour/une-montee-historique-pour-les-voitures-de-collection-1077943.html

12/10/2016



La gym volontaire repart du bon

La gym volontaire repart du bon pied. L'association de gymnastique volontaire a fait sa rentrée. Ouverte à tous et sous la houlette de Jérôme Joulia, diplômé d'État, elle propose de lutter efficacement contre la sédentarité et d'améliorer sa forme physique...

25/10/2016



Victoire des féminines en coupe de France

Victoire des féminines en coupe de France. Samedi, l'équipe 1 masculine rencontrait le dernier de la poule pour le compte du championnat de Promotion. Départ très rapide pour les locaux qui engagent et marquent le premier but à 25 secondes

2 décembre 2016



Les féminines du football de Saint-Georges dites « les Couz's » ont été récompensées par un trophée de l'OMJS pour leur performance et leur état d'esprit depuis leur début. Bravo à elles !

Fin d'année 2016 : Décoration de Noël au Bourg

<u>15/10/2016</u>

SOIRÉE PAELLA

L'association Cour de Village des Hauts de l'Ander a organisé une soirée Paëlla Disco le samedi 2 octobre.

14 Novembre 2017 :



A l'inauguration du centre d'incendie et de secours à Aurillac, un jeune de Saint-Georges (Mathieu Schaal) a été salué par le ministre de l'intérieur Bernad Cazeneuve.

4 décembre 2016

Les bénévoles des associations de la commune de Saint Georges se sont associés comme chaque année pour participer à la cause du Téléthon :

tripes, balade moto et quad ont permis de récolter 1222,10 € reversé à l'AFM.

L'AFM-Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.



Actualités de ce début 2017

21 avril 2017 : A la découverte des mares de Grisols et ses tritons



Une vingtaine de personnes a participé à la soirée organisée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Après une présentation par Nicolas Lolive sur les pouvoirs des amphibiens, qui nourrissent malgré eux de nombreux mythes, la soirée s'est ensuite poursuivie sur le terrain où petits et grands ont pu voir de près le triton

crêté, espèce emblématique des mares de Grizols ! Emilie Dupuy, chargée de mission au conservatoire

d'espaces naturels, a rappelé qu'une convention de gestion et de préservation du site a été signée avec la commune en 2005. Plusieurs actions sont ainsi régulièrement menées.



Avril 2017 : La Cuma de la Coste a fêté ses 35 ans d'existence

Avec soixante d'adhérents, la Cuma, présidée par Michel Rouzaire fait preuve de dynamisme et continue sa mission : gérer son parc de matériel.



Le projet d'achat d'un terrain destiné à construire un bâtiment fait aujourd'hui grand besoin et semble avancer. Ce bâtiment favoriserait l'embauche d'un salarié qui assurerait la maintenance et la conduite du matériel.



<u>14 mai 2017</u>: Une randonnée, organisée par Cœur de villages avec 2 parcours de 4 et 10 kms au départ de Grisols, ainsi qu'une chasse aux trésors pour les plus petits, a connu un réel succès...



Montput plane, fam fo Modes

Montput plane, fam for Modes

Montput pla

■ Samedi 10 juin 2017: Le Collectif « les chemins de la Résistance, Cantal-Haute-Loire-Lozère, en association avec les communes de Saint-Flour, Saint-Georges et Saint-Flour Communauté, a organisé un mémorial à Soubizergues :

un dépôt de gerbe,

un dévoilement d'une plaque en hommage aux femmes dans

la Résistance.

 un hommage à Marguerite et Madeleine MALLET, et

Suzanne RAPARIE par les élèves du collège La Vigière,

une conférence sur « quelques femmes résistantes dans la région sanfloraine » par jean FAVIER, Marie-Hélène RICARD et Marie-Claire TOURRETTE, membres du collectif.





Avril 2017: Suite à la démission de Mr Calciat, un nouveau bureau a été constitué: Présidente, Marguerite Bonnefoy; vice-président, Jean-Louis Chanson; secrétaire, Paulette Ramadier; adjointe, Annie Pons; trésorier, Lydie Sabatier; adjoint, Guy Crespin.



Comme chaque année : Commémoration aux monuments aux morts et dépôt de gerbes le 19 mars – 8 mai – 11 novembre



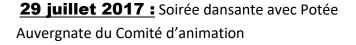
Les 23 avril et 7 mai 2017 ont eu lieu les élections présidentielles et les 11 et 18 juin, les élections législatives

EVENEMENTS A VENIR 2017





22 juillet 2017: 2^{ème} Randonnée des Tracteurs de la Vallée du L'Ander sur la commune de Saint-Georges et d'Anglards de St-Flour. 14 h30 : Exposition et défilé au parking de Leclerc.







2 et 3 septembre 2017 : Démonstration de véhicules anciens, sportifs et youngtimers à Grisols, en partenariat avec le C.A.S.H 63, les associations "Coeur de Villages des Hauts de l'Ander" et "Les Tracteurs de la Vallée du l'Ander"

1er octobre 2017 : Thé dansant organisé par le Club des Ainés

7 octobre 2017: Repas et bal organisé par "Coeur de Villages des Hauts de l'Ander"

<u>28 octobre</u> 2017 : théâtre organisé par "Coeur de Villages des Hauts de l'Ander"



Hommage à Roger PARAN

Mr Roger PARAN du village du Pirou s'est éteint le samedi 29 avril 2017 dans sa 94ème année au terme d'une vie civile, professionnelle et familiale bien remplie.

Né le 4 novembre 1923, au Vialard de Vabres à quelques petits kilomètres de là, où ses parents exploitaient une ferme. Ces derniers lui transmettent leurs valeurs héritées de "la paysannerie française": le travail, la solidarité et le respect des autres. Ils l'engagent à



poursuivre ses études qui ne le prédestinent pas au métier d'agriculteur, la guerre en décidera autrement. Il revient de ce fait à la ferme familiale, il échappe aux chantiers de jeunesse, et il effectue son service militaire en Allemagne occupée.

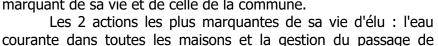
A son retour, il épouse Denise qui lui donne 2 enfants. Au-delà du bonheur, les difficultés sont réelles car 2 ménages subsistent difficilement sur une exploitation moyenne. L'industrialisation et l'urbanisation sont les

priorités, leur attrait sur les jeunes est indéniable. Cette période "va modeler" Roger à l'homme qu'il sera : celui qui porte un regard critique sur une situation injuste, celui qui comprend que le changement devra se construire par et avec les paysans.

En 1953, âgé de 30 ans, il devient adjoint du Maire M. Antoine BARTHÉLEMY. Il le remplacera au poste de Maire en 1959. Puis réélu en 1965, 1971, 1977, 1983 et 1989, il décidera de passer le relais en 1995 : " je ne voulais pas boucler les 50 années à 72 ans, je pouvais laisser la place".

Et c'est ainsi qu'il a consacré 42 années à notre commune de SAINT-GEORGES et à Nous.

Unanimement estimé, respecté, il était une de ces personnalités qui font la richesse de notre territoire, personnalité que l'on aime croiser sur son chemin et encore plus que l'on apprécie d'écouter et d'entendre, surtout quand il osait nous donner un conseil, un avis et/ou raconter un fait ou un évènement marquant de sa vie et de celle de la commune.





l'autoroute A75 qui a généré le remembrement des terrains agricoles. Il a vu dans cet acte, une opportunité unique de moderniser notre agriculture, et de mettre à disposition des parcelles agricoles de bonne taille ainsi que des chemins d'exploitation adaptés à la mécanisation nouvelle. En 1957, la vente du bois sectionnaire a permis l'achat du matériel pour l'adduction d'eau. Ce sont les hommes du village du Pirou qui ont réalisé les captages à la pelle et à la pioche. Ces captages sont toujours utilisés et restent la principale ressource en eau pour les habitants, le bétail et les cultures.

Quelques-unes de ses principales réalisations sous ses différents mandats : extension des réseaux d'eau sur tout le territoire communal, réalisation de l'éclairage public, restauration de l'église, de la mairie, de l'ancienne école du Pirou et de celle du bourg, construction d'une salle polyvalente vouée aux associations, du stade municipal où évoluent 3 équipes de foot aujourd'hui, réalisation de la 1ère tranche d'assainissement collectif aux villages du Cheirol et du Cristau.



Mr Roger PARAN a servi sa commune avec beaucoup d'humilité et de sagesse, en faisant preuve d'abnégation. Il a su accompagner nos administrés dans la vie quotidienne à travers le bonheur d'un mariage, d'une naissance ou d'un évènement heureux mais aussi dans la difficulté d'un malheur familial ou d'un décès. "C'est souvent dans ces moments-là que le rôle de l'élu est primordial et qu'il doit prendre sur lui le soin de partager avec bienveillance la difficulté ou la joie de l'autre". Et oui, la vie d'un Maire est parfois faite de moments forts !

La sérénité de Mr PARAN nous laisse penser qu'il a vécu une retraite active et heureuse, entouré par son épouse Denise qui l'a assisté maintes fois dans sa tâche d'élu, ses enfants, ses proches et toute sa famille.

Côté vie professionnelle et engagement, il a compris très tôt qu'il fallait sortir l'agriculture des conditions difficiles qu'elle connaissait. Dès 1960 il adhère aux projets de développement et de modernisation. Il crée un des premiers CETA (Centre d'Expérimentation), une des premières CUMA, il applique sur son exploitation les technologies nouvelles, il comprend l'intérêt de maitriser la transformation des productions et regroupe les petites coopératives communales : "La Sanfloraine" voit le jour à Montplain, elle emploie aujourd'hui une centaine de salariés.

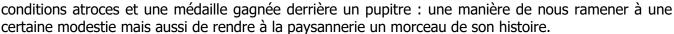
Cet engagement dans la coopération n'est pas neutre, il reflète l'image de solidarité et de maitrise qu'il a toujours souhaité développer. Ce sont sans doute ces qualités qui ont conduit ses pairs à le placer à la présidence de la Chambre d'Agriculture du Cantal en 1971, puis de la Chambre Régionale d'Auvergne en 1980. Il a une idée bien précise du rôle d'une Chambre consulaire et défendra toujours les intérêts de l'agriculture auprès des responsables politiques et des services d'Etat.

Dans cette action également il se plait à éluder ses compétences propres pour souligner l'importance de ceux qui l'aident et le conseillent : responsables syndicaux, du crédit de la mutualité de la coopération, mais aussi tous les salariés et ses directeurs : il ne le fait pas par élégance mais parce qu'il a toujours su que le groupe est plus fort : il a toujours cherché à fédérer autour de lui les énergies qu'il n'avait pas.

Président de la Chambre Régionale, il affirme que l'Auvergne doit se doter d'une capacité à former ses propres cadres : il souligne l'absence coupable d'une école d'ingénieurs et convient de la création de l'ENITA dont il sera le premier président (un amphithéâtre à son nom rappelle aux futurs ingénieurs que des bâtisseurs les ont précédés, qu'ils en sont les héritiers avec les devoirs qui s'y rattachent).

Bien sûr la société n'a pas été avare de reconnaissance, il est Chevalier du Mérite et de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre du Mérite Agricole. Tous ses discours de remerciements sont empreints de la même reconnaissance pour ceux qui l'ont aidé et conduit dans ses hautes fonctions.

S'il a voulu que ce soit son père Jean qui lui remette la Légion d'honneur, c'était pour souligner la très grande différence entre une légion gagnée à Verdun dans des



Roger a été un homme de conviction qui n'a jamais triché, il a tracé son sillon sur notre terre, bien droit, sans dévier de la route qu'il s'est lui-même tracée. Un homme de paix et de progrès tel que l'a défini un proche collaborateur et ami.

Il a été Président du SIVOM Contrat de Pays, ancêtre de la communauté de communes. Il a signé l'adhésion à la 1ère communauté de communes de Saint-Flour qui a réuni 5 communes en décembre 1994, avant de devenir Saint-Flour Communauté riche de 53 communes aujourd'hui.

"L'homme écouté est celui qui n'a pas besoin de hausser la voix pour être entendu, tel était Roger PARAN."



A Mme PARAN, à ses enfants Serge et Sylvie, à ses petits-enfants, à ses arrières petits-enfants et à toute la famille, tous les élus qui ont partagé les dossiers communaux avec lui, le personnel communal et les habitants de Saint-Georges, nous renouvelons toute notre amitié et nous adressons nos plus sincères condoléances.

Merci Roger pour la belle leçon d'humilité, de courage et de dévouement que vous nous avez donnée !

A SAINT-GEORGES...

Le Bout du Monde

Lieu de Promenade, d'escalade, de pêche..., au bord du Lander ; et où l'on peut aussi se restaurer.





<u>Un Mur d'escalad</u>e: 19 voies de 3b à 6c/7a, roche de type gneiss, site d'intérêt local.

<u>Un sentier de randonnée</u> « Au Bout du Monde » sur 7 km (départ dans le bourg) – d'une durée moyenne de 2 h 30.

Balade courte mais pentue entre les gorges du Lander et du Viadeyres. Les senteurs, la roche à fleur de peau, les bosquets de pins sylvestres donnent à ce Bout du Monde une note très méridionale.



Au Pirou : Parcours de santé et sentier d'interprétation du patrimoine (faune et flore)

A l'ombre d'une forêt de pins sylvestres, le sentier d'interprétation vous permettra de découvrir les principales thématiques de ce milieu : les champignons, les arbres, la faune, la flore.



Un parcours de santé d'une distance de 3 km







Pour plus d'informations tout le long de l'année :

consultez notre site internet <u>www.saintgeorges15.fr</u> et rejoignez nous sur Facebook « <u>Commune de Saint-Georges – Cantal »</u>



